

La pêche de fond émet du CO₂



© Gema

Les engins utilisés pour la pêche de fond ne sont pas uniquement dommageables pour la biodiversité marine. Ils sont aussi émetteurs de dioxyde de carbone (CO₂). Pour le montrer, des chercheurs de l'Institut des systèmes côtiers de

l'Association Helmholtz des centres allemands de recherche ont publié les résultats d'une simulation dans une étude (1) parue le 28 mai, dans *Biogeosciences*.

Pour réaliser cet exercice, ils ont compilé un ensemble de données sur l'activité halieutique en mer du Nord et d'études sur l'impact de la pêche sur les écosystèmes benthiques locaux (qui regroupent les espèces vivant sur le fond) et les couches sédimentaires. Le tout a été intégré à un modèle prenant en compte la distribution des courants, des espèces, des sédiments, mais aussi des concentrations estimées du carbone naturellement stocké dans ces derniers. Puis, les scientifiques ont confronté ce modèle à deux éventualités simulant six années avec ou sans pêche au chalut. « *Les chalutiers soulèvent et parfois détruisent les sédiments carbonés du fond marin, conduisant le dioxyde de carbone qu'ils contiennent à être dissous, puis émis de nouveau* », expliquent les auteurs de l'étude.

Résultat ? En comparaison de la simulation sans chalutage, l'inverse – qui reprend, dans les grandes lignes, les paramètres de la situation réelle actuelle – perd environ 550 000 tonnes de sédiments carbonés et 14 % de biomasse benthique chaque année. « *La quantité de sédiments détruits émettraient l'équivalent de 2 millions de tonnes de CO₂ par an sous forme dissoute, dont la moitié finirait par rejoindre l'atmosphère sur plusieurs décennies* », soulignent les chercheurs. Cet impact n'est pas exactement homogène et demeure plus intense dans les régions régulièrement fréquentées par les chalutiers et où les fonds marins sont boueux (moins lisses que les fonds sableux ou rocheux), comme le détroit de Skagerrak (entre la Norvège et le Danemark).

« *Les sédiments marins continuent d'être invisibilisés dans la protection des écosystèmes marins, alors qu'ils représentent des puits de carbone bien plus efficaces que les forêts ou les tourbières*, regrettent les chercheurs. *La meilleure manière de réduire de telles émissions additionnelles serait, d'une part, d'éviter de pêcher au-dessus de fonds boueux riches en carbone et, d'autre part, d'employer des méthodes de pêche qui n'impactent pas autant le plancher et les animaux qui y vivent.* »

Article publié le 07 juin 2024

[1. Consulter l'étude](https://bg.copernicus.org/articles/21/2547/2024/)

<https://bg.copernicus.org/articles/21/2547/2024/>



Félix Gouty, journaliste
Rédacteur spécialisé

Actu-Environnement

© 2003 - 2024 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).